

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

Mise en adjudication de travaux.

Ateliers pour automobiles postales à Berne.

Sont mis en adjudication la *fourniture et le montage de l'armature en acier des ateliers pour automobiles postales à Berne.* — Les plans, le cahier des charges et les formules de soumission sont déposés au bureau n° 180, palais fédéral aile ouest, à Berne.

Les soumissions doivent parvenir à la direction soussignée, d'ici au *8 mars 1939*, sous pli fermé, affranchi et portant la désignation du travail soumissionné.

Berne, le 4 février 1939.

[2.].

1160

Direction des constructions fédérales.

PLACES

Les traitements indiqués ci-dessous correspondent aux traitements de base légaux sans égard à la réduction votée le 28 octobre 1937 par l'Assemblée fédérale.

1160

Ils ne comprennent pas les allocations légales.

S'adresser à	Place vacante	Traitement fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Direction des constructions fédérales à Berne.	Commis principal.	3800 à 7400	22 février 1939 [1.]	Bonne instruction générale. Connaissance de l'administration. Langues allemande, française et italienne; connaissance de l'anglais. Sténographie allemande et française.
La place est occupée provisoirement.				
Bureau fédéral des assurances.	2 experts scientifiques de II ^e classe.	6500 à 10 100	27 février 1939 [3.]..	Etudes universitaires complètes; connaissance de la technique de l'assurance sur la vie et des mathématiques actuarielles. Langue maternelle: le français pour l'un des experts, l'allemand pour l'autre.

S'adresser à	Place vacante	Traitement fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Intendance du matériel de guerre.	Garde-arsenal de I ^{re} classe à l'arsenal fédéral de Seewen-Schwyz.	3700 à 7280	13 février 1939 [1.]	Connaissance des munitions, du service des inventaires et de l'administration de magasins. Etre capable de faire des travaux de bureau simples.
Il sera pourvu à cette place par voie de promotion.				
Intendance du matériel de guerre.	Garde-arsenal de II ^e classe à l'arsenal fédéral de Seewen-Schwyz.	3500 à 6680	13 février 1939 [1.]	Etre capable de diriger le service d'atelier et de magasin. Connaissance du matériel de guerre.
Il sera pourvu à cette place par voie de promotion.				
Intendance du matériel de guerre.	Maître artisan à l'arsenal fédéral de Thoune.	3300 à 5700	13 février 1939 [1.]	Tailleur habile. Etre capable de diriger un grand atelier de tailleurs. Langues: l'allemand et le français.
Il sera pourvu à cette place par voie de promotion.				
Intendance du matériel de guerre.	Commis de I ^{re} classe au dépôt fédéral de munitions à Thoune.	3500 à 6500	13 février 1939 [1.]	Bonne instruction générale et commerciale. Langues: l'allemand et le français.
Il sera pourvu à cette place par voie de transfert.				
Direction des douanes à Schaffhouse.	Chef du bureau principal des douanes à Romanshorn.	7000 à 10 600	18 février 1939 [2.]	Connaissance complète du service des douanes.
Direction des douanes à Genève.	Chef de bureau de I ^{re} évent. de II ^e classe à la direction des douanes à Genève.	5600 à 9200 5200 à 8800	18 février 1939 [2.]	Les candidats doivent avoir au moins le rang de commis de contrôle de l'administration des douanes.
Direction des douanes à Genève.	Contrôleur au bureau principal des douanes de Moillesulaz.	5100 à 8680	11 février 1939 [2.]	Les candidats doivent avoir au moins le rang de commis de contrôle de l'administration des douanes.
Direction des douanes à Genève.	Chef du bureau principal des douanes de Genève-gare-Eaux-Vives.	5200 à 8800	11 février 1939 [2.]	Connaissance complète du service des douanes.

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1939
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	06
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	08.02.1939
Date	
Data	
Seite	183-184
Page	
Pagina	
Ref. No	10 088 802

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.